

Image not found or type unknown



Accès toiture voisine pour travaux

Par **deja**, le **05/02/2011** à **05:04**

Citadins installés à la campagne, nous rénovons une vieille bâtisse dont nous sommes propriétaire.

Le maçon pour refaire les mur extérieurs a besoin de monter sur le toit d'un hangar voisin collé à notre maison.

Refus de l'agriculteur propriétaire du hangar.

N'est-il pas obligé d'accepter ?

Si oui, quel article de loi ?

Si nécessaire de passer par la mairie, ce sera compliqué, le maire est agriculteur, comme le voisin, né ici, comme le voisin...

La gendarmerie peut-elle quelque chose pour nous ?

Merci pour votre aide.